



ENQUÊTE !

Cet été les agents des espaces vert on été fortement exposés à de fortes chaleurs, notamment en début d'après midi.

Pensons à l'avenir car ce n'est consécutivement au réchauffement climatique, les températures estivales vont être supérieures et nos conditions de travail ne vont pas s'arranger.

Malgré la mise en place des horaires d'été, décidé en C.T le 22/09/2009 et les préconisations du service de la QVST, les agents se sont retrouvés à travailler sous des températures étouffantes, même à l'ombre, d'autant plus pour les agents des serres du Grand Blottereau.

Lors du déclenchement préfectoral des fortes chaleurs, notre service a préféré appliquer les horaires d'été (7h/14h30) aux équipes qui avaient fait le choix de rester en horaires normaux (8h-12h/13h15-16h45), plutôt que de mettre en place les horaires préconisés en période de fortes chaleurs (6h/13h30) .

Nous vous soumettons une consultation sur des formules d'horaires d'été à l'application de fortes chaleurs, afin de recenser le choix des agents.

LES FORMULES :

- Je suis favorable à la mise en place des horaires fortes chaleurs à la place des horaires d'été dès juillet
- Je suis pour conserver les horaires annuels.
- Je suis pour conserver les horaires d'été (7h/14h30).
- Je suis pour conserver les horaires d'été (7h/14h30) et appliquer les mesures fortes chaleurs si la QVST le préconise.

✂-----

**Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité,
pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat**

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :

.....

